

# Le coupeur cheque vacances



Découpe l'angle des titres de paiement chèques vacances ANCV avec ce coupeur spécialement conçu pour les chèques vacances après encaissement pour les rendre inutilisable.

## Descriptif

Le coupeur de chèque vacances est une machine manuelle destinée à découper vite et bien l'angle supérieur gauche des titres émis.

La découpe des titres est obligatoire depuis décembre 2006 afin de sécuriser ce moyen spécial de paiement.

La découpe des coins INVALIDE les titres restaurants en cas de vol ou perte et permet de conserver une preuve d'encaissement jusqu'à la réception du remboursement des titres correspondants.

Sans réglage, le coupeur de chèque vacances tranche précisément à l'endroit exact des pointillés sans risque d'erreur.

Une butée latérale réglable permet à l'opérateur de taquer convenablement les titres froissés et/ou écornés.

A chaque découpe, les angles des titres sont collectés dans un réservoir amovible équipé d'une mire de trop plein en Altuglas.

La lame spécialement traitée au carbure garantit une longévité de l'outil de coupe dans le temps.

Un dispositif de fixation par deux vis assure la stabilité du coupeur de chèque vacances sur le comptoir / support.

Le coupeur de chèque vacances vous permet de positionner le lot de titres dans l'emplacement prévu à cet effet (100 maximum).

## Caractéristiques techniques

Capacité : jusqu'à 100 titres à la fois

Levier démultiplicateur

Presse intégrée à la descente de la lame

Tabulation automatique de l'angle d'attaque

Butée latérale réglable

Mire de positionnement des titres sur le plateau de travail

Réservoir mobile avec mire de trop plein

Dispositif de fixation par dessous

Dimensions : P : 350 mm x H : 155mm/370mm (levier bas/haut) x L : 170mm

Couleur : Blanc/Beige Poids : 2,7k

## Garantie

Garantie constructeur 1 an

RENAUD BINDING SYSTEMS

Prix indicatif : **290,00 €**

## A votre écoute

**Par téléphone :** 03 84 78 30 30 - **Par fax :** 03 84 78 30 78 - **Par e-mail :** [contact@rbs-france.fr](mailto:contact@rbs-france.fr)

Nos technico-commerciaux régionaux sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.

À très bientôt sur notre site [www.rbs-france.fr](http://www.rbs-france.fr)